

Le Labo Citoyen#1

Transition, à vous l'action !

Appel à projet citoyens

Engagée depuis 2 ans dans la mise en œuvre d'un « plan climat », la Communauté de communes Bretagne romantique a à cœur **d'encourager l'émergence d'actions concrètes** pour une transition écologique locale. Elle souhaite ainsi amorcer des changements à son échelle pour lutter contre le dérèglement climatique, préserver la qualité de l'air et assurer une meilleure production et utilisation de l'énergie.

Après consultation des habitants (de janvier à avril 2019), il s'est avéré qu'il y a un foisonnement d'idées et de projets en cours sur le territoire ! Cet appel à projet est un véritable tremplin pour engager des changements positifs en matière environnementale, avec la participation active de ses habitants.

**Vous avez un projet, une idée concrète pour le climat ou l'environnement ?
La communauté de communes vous aide à faire naître votre action !**



Dispositif soutenu par l'ADEME et la Région Bretagne et animé par la Communauté de communes Bretagne romantique et l'association Des Idées Plein La Terre



Quels projets peuvent être présentés ? Tout projet...

- concourant à la transition écologique locale, sur une variété de thèmes : énergies renouvelables, économie d'énergie, sobriété, consommation responsable, éducation à l'environnement, mobilité douce, habitat écologique, protection de l'environnement et des ressources, déchets, économie circulaire, biodiversité, etc...
- réalisé sur le territoire intercommunal
- permettant la plus large participation possible
- ayant un caractère innovant et inspirant pour le territoire
- planifié dans les 12 mois qui suivent l'avis favorable du jury.

Qui peut postuler ?

Habitants du territoire, associations, établissements scolaires, entreprises, communes, collectifs, etc.... ayant un projet de transition écologique POUR et SUR le territoire de la Bretagne romantique !

Quel intérêt pour mon projet ? Quelle subvention ?

- Pour cette première édition, la Communauté de communes Bretagne romantique dispose d'une enveloppe de 15 000 €. Cette enveloppe sera répartie entre les projets lauréats. Elle peut être utilisée pour l'achat de matériel, la prestation de service ou le fonctionnement nécessaire au bon déroulement du projet. 30% de l'aide financière seront versés dès l'avis favorable rendu (signature d'une convention d'objectifs entre la communauté de communes et le lauréat) et 70% à l'issue de l'action, sur présentation d'un bilan (répartition ajustable suivant les projets).
- En parallèle, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement d'un professionnel de l'association Des Idées Plein La Terre (DIPLT) pour faciliter la réalisation de votre action. DIPLT est une association d'éducation à l'environnement spécialisée dans la conduite de projets citoyens en lien avec la transition écologique.
- Enfin, l'équipe porteuse du projet sera invitée à 2 temps de rencontre avec les autres porteurs de projets lauréats dans l'année. Ce rassemblement sera conçu pour faciliter la mise en œuvre de vos actions et communiquer sur vos réalisations.

Comment délibérera le jury ?

Le jury est composé d'élus communautaires et de membres de la société civile (habitant.e.s et associations). Il se réunira 2 fois dans l'année pour 2 sessions de sélections (en février et en octobre suivant l'enveloppe restante). Le jury veillera à avoir une diversité de projets proposés, tant par leur forme que par la nature du groupe qui le porte, et s'assurera de la cohérence de l'action vis à vis de la transition écologique. Enfin, le jury sera sensible aux projets ayant une capacité à rayonner sur le territoire et donnant envie aux habitant.e.s et au territoire de s'engager dans la transition écologique.

Comment déposer le dossier ?

Il suffit de compléter le formulaire type et de l'adresser

- par mail à labo-citoyen@bretagneromantique.fr
- par voie postale : Communauté de communes Bretagne romantique – 22 rue des Coteaux – 35190 LA CHAPELLE AUX FILTZMEENS

Vous pouvez joindre tout document supplémentaire pour préciser votre projet. **Les projets devront être déposés avant le 31 janvier 2020 ou avant le 30 septembre 2020.** Deux sessions de sélections sont prévues, l'une le 13 février 2020, l'autre en octobre 2020. Les candidats présélectionnés seront invités à présenter oralement leur projet lors des sessions (présentation courte de 5 minutes maximum).

Vous avez une question ?

Contactez la Communauté de communes Bretagne romantique

Par téléphone : 02 99 45 23 45 / par mail : labo-citoyen@bretagneromantique.fr